

221C1793  
FR0000120354-FS0590

16 juillet 2021

**Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)**

**VALLOUREC**  
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 16 juillet 2021, la société à responsabilité limitée Monarch Master Funding 2 (Luxembourg) S.à r.l.<sup>1</sup> (26 boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg) a déclaré avoir franchi en hausse, le 13 juillet 2021, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société VALLOUREC et détenir 11 568 926 actions VALLOUREC représentant autant de droits de vote, soit 5,05% du capital et des droits de vote de cette société<sup>2</sup>.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions VALLOUREC sur le marché.

---

<sup>1</sup> Contrôlée par Walkers Fiduciary Ltd.

<sup>2</sup> Sur la base d'un capital composé de 228 928 428 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2<sup>ème</sup> alinéa de l'article 223-11 du règlement général.